

# Liste des pièces

Pièce n° 0 : Pièces administratives

Pièce n° 1 : Notice de présentation de la modification simplifiée n°1

Pièce n° 2 : Règlement modifié (extrait)

Pièce n° 3 : Documents graphiques modifiés :

Pièce n°3-1 : Plan de zonage au 1/6000<sup>e</sup> sur l'ensemble du territoire

Pièce n°3-2 : Plan de zonage au 1/2000<sup>e</sup> sur le village et les hameaux

Pièce n° 4: Annexes : Arrêté préfectoral n°2022/DDT/SEPR/89 concernant le nouveau classement sonore des voies ferroviaires gérées par la RATP et SNCF réseau ainsi que de la ligne 17 Nord, projetée par la société du Grand Paris, dans le département de Seine-et-Marne et de la ligne Charles-de-Gaulle Express.